

Bonjour à tous,

Nous avons été reçus mercredi 8 septembre au matin par Monsieur SISSOKO Malamine, nouvel IEN-A, Madame LEBLANC Julie, nouvelle conseillère pédagogique départementale ainsi que Madame Valérie BOURDEAU, nouvelle CPD Formation. Nous avons remonté tous les points sur lesquels vous nous aviez alertés.

Les personnes présentes se sont montrées très à l'écoute et désireuses d'un souci de clarté. Pour cela, un travail de collaboration a été proposé.

Voici les propositions concrètes qui ont été évoquées:

- réunion le 29 septembre toute la journée à l'INSPE (synchrone ou asynchrone en fonction des désirs et possibilités de déplacement, ce sera laissé au choix) : seront présents M.HEISER et certains professeurs d'INSPE ainsi que Monsieur SISSOKO, Mme Leblanc et Mme Bourdeau.
- le matin : échange avec l'INSPE.
- en fin de matinée : Monsieur SISSOKO interviendra
- après midi : moment d'échange entre PEMF pour mutualiser en fonction des matières à enseigner. Le but étant de nous rencontrer, de partager notre travail et de mutualiser.

Ce moment sera pérennisé les années suivantes.

→ L'objectif de M. SISSOKO est d'améliorer la communication entre l'INSPE et la DSDEN, les IEN afin de rétablir une cohésion dans les missions de formation.

- Communication plus rapide et efficace : l'IENA prévoit pour chaque communication à destination ou intéressant les PEMF d'envoyer aux IEN et en copie aux PEMF (liste de diffusion).

- Décharge par les M2 alternants dans nos classes qui s'est faite sans nous demander notre avis et pour certains dans des conditions déplorables. Des M2 nommés sur des classes sensibles etc... M Sissoko a noté tout cela mais l'affectation est faite en fonction des 33% que les M2 doivent faire. Cette décision des M2 est nationale et ne dépend pas de lui.

- Est-il vrai que nous aurons des M2 puis M1 en cours d'année 2022/2023 ? → M Sissoko n'est pas au courant et profitera de la réunion pour se renseigner.

- Cours à l'INSPE : les premiers vœux ont été, au maximum, respectés. Au pire a été retenu le 5ème vœu sur les 12 proposés.

- Suivi des PFSE : le suivi des PFSE est retenu en fonction de la résidence personnelle, du cycle. " il n'y a "que" 5 PEMF qui suivent des PFSE en dehors de leur résidence personnelle."

- Le décompte des heures (288h dûes) va être étudié et clarifié : 216h de formation + 72 h et 60H d'APC dont nous sommes exemptées + 12H de concertation école OU 288h et 72h à prendre sur les 108h (apc et conseils des maitres). Notre demande de clarification a été entendue.

Les organisations syndicales vont aussi vérifier.

De manière plus générale, l'administration a entendu le décalage entre le volume d'heures déclarées officielles et la réalité des heures faites...à voir concrètement

comment l'administration rééquilibrera et comment cela va se traduire dans le décompte...

- APC : une harmonisation avec Nice va être faite pour que ceux qui les font puissent être payés.

- Proposition d'une mise en place d'un groupe de travail PEMF/ DSDEN qui permettra des échanges plus fréquents sur nos problématiques, une prise en compte de nos observations dans un objectif de co-construction et de transparence. A voir qui constituera ce groupe de travail (quels PEMF et si on alterne.)

- Demande d'augmentation du quota d'heures de préparation/correction pour les cours à l'INSPE (à l'instar des professeurs d'université), heures de préparation des tuilages, temps d'échanges avec les PFSE : en réflexion mais semble ne pas être fermés.

- remontée auprès du MEN pour le paiement à 100% de l'ISAE

Une véritable volonté de travailler ensemble, de collaboration et de co-construction a été notée et explicitement exposée.

Nous avons insisté sur l'attachement de tous les PEMF aux conditions d'apprentissage de leurs élèves et sur leur souhait de faire au mieux. Nous avons averti que les conditions actuelles engendraient une grande souffrance chez de nombreux PEMF et un risque de démotivation de personnes pourtant très engagées dans leur travail.

Virginie NONOTTE, Mireille CONAC, Philippe BLANC, PEMF.  
Isabelle JOUAS représentante SNUipp  
Emilie VANDEPOEL représentante SE-Unsa